

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





Présentation de l'Union-ALFM

L'Union-ALFM : fédérer les anciens élèves des établissements français du monde

MISSIONS :

- Encourager la création d'associations d'anciens élèves au niveau local
- Soutenir l'action desdites associations locales partout où elles existent
- Valoriser l'action des associations locales d'anciens élèves et les établissements du réseau
- Renforcer en France comme à l'étranger, les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves
- Apporter un soutien aux élèves issus du réseau dans leurs projets d'études supérieures
- Faciliter le développement des relations professionnelles entre ses membres
- Assurer la promotion du modèle éducatif français et des valeurs qui y sont associées.



Représenter et faire connaître les anciens élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger auprès des instances officielles françaises ou internationales ou auprès de partenaires privés ou associatifs.

Les membres du Conseil d'Administration de l'Union-ALFM

Membres de droit :



ÉLUE

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Emmanuelle Failler-Mahaut

Lycée français de Tamatave (Madagascar)



RÉÉLU

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINT

Olivier Lahady

Lycée français de Tamatave (Madagascar)



ÉLU

ADMINISTRATEUR

Ihab Ali Gaddaye

Lycée français du Caire (Egypte)



ÉLU

ADMINISTRATEUR

Gilles Agueh

Lycée Montaigne, Cotonou (Bénin)



ÉLUE

ADMINISTRATRICE

Siham El Mernissi

Lycée Regnault, Tanger (Maroc)



ÉLUE

ADMINISTRATRICE

Maria Vicente Zaitseva

Lycée français de Valence (Espagne)



RÉÉLUE

CONSEILLÈRE

Francine Mallet-Lamy

Lycée Van Gogh, La Haye (Pays-Bas)



RÉÉLU

CONSEILLER

Thibaud Sarrazin

Lycée franco-allemand de Sarrebruck (Allemagne)



RÉÉLUE

PRÉSIDENTE

Dominique Tchimbakala

Lycée Saint-Exupéry, Brazzaville (Congo)



RÉÉLU

VICE-PRÉSIDENT

Ahmed Mernissi

Lycée Lyautey, Casablanca, (Maroc)



ÉLU

TRÉSORIER

Francesco de Musso

Lycée Saint-Exupéry, Brazzaville (Congo)



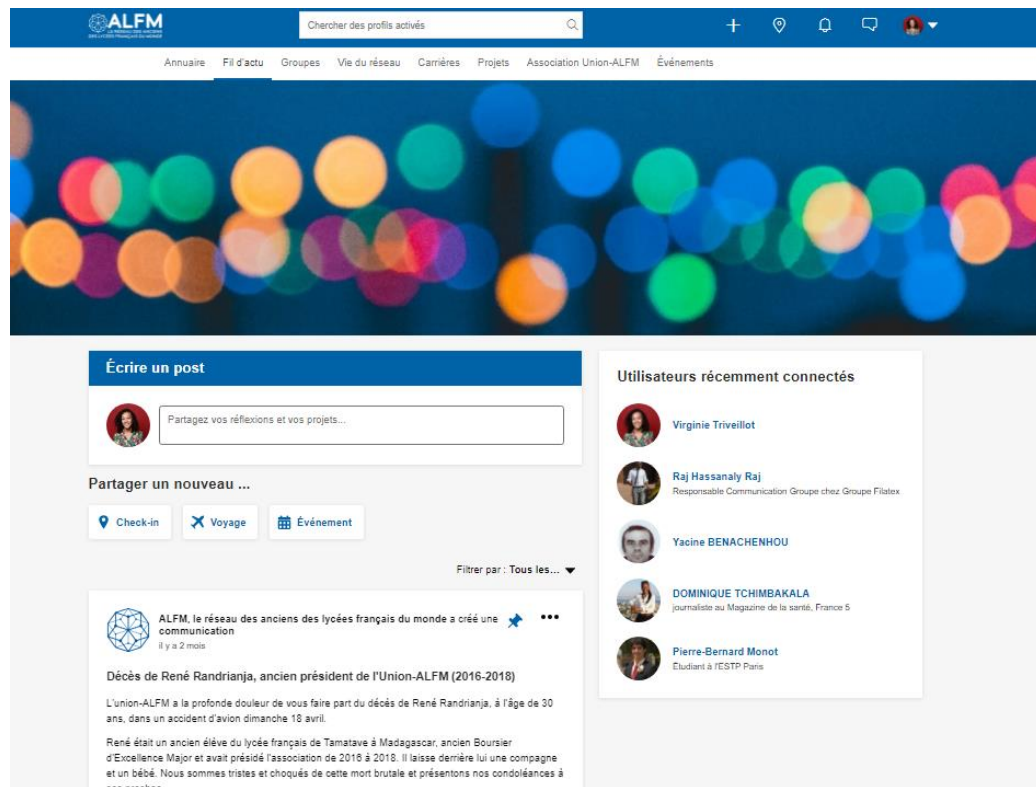
RÉÉLUE

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Marie Gabrielle Kouamédjo

Lycée Fustel-de-Coulanges, Yaoundé (Cameroun)

L'Union-ALFM, une communauté francophone en pleine croissance



66 adhérents à jour de leur cotisation

8 343 utilisateurs sur alfm.fr

+ 433 par rapport à 2019

80% des inscrits ont entre 19 et 34 ans

51% des utilisateurs sont des femmes

132 nationalités représentées

52% des inscrits résident en France, suivi de l'Espagne, du Canada, du la Grande-Bretagne et du Maroc



4 397 abonnés

+ 597 par rapport à 2019



699 abonnés

+ 127 par rapport à 2019



464 abonnés

+ 421 par rapport à 2019



453 abonnés

+ 88 par rapport à 2019

L'équipe bénévole de l'Union-ALFM

15 bénévoles consacrent aujourd'hui de leur temps à l'association,
dans plusieurs domaines :



1 comité de rédacteurs



Aide à la traduction
de documents



Aide et conseils outils
informatiques et
numériques



Aide juridique



EN 2020, des campagnes d'appels ont permis de recruter ces
bénévoles

Les partenaires de l'Union-ALFM



Depuis 2010, l'AEFE accompagne, de manière continue, le travail effectué par les bénévoles de l'association mondiale Union-ALFM.



Le 16.10.2020 : signature du contrat de cession de la plateforme et de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, entre le Directeur de l'AEFE, Olivier Brochet et la présidente de l'Union-ALFM, Dominique Tchimbakala.

- Cette nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens a été signée pour la durée octobre 2020 à décembre 2022. Le texte prévoit le maintien de l'activité de la plateforme ALFM.fr, son administration et sa promotion auprès des anciens élèves.
- Elle prévoit une subvention complémentaire de **23 640 EUR** pour les coûts de maintenance de la plateforme, soit une enveloppe globale de **111 890 EUR**.
- Cette enveloppe budgétaire est dégressive; charge étant faite à l'association de trouver de nouvelles entrées d'argent afin d'atteindre son autonomie.



Les partenaires de l'Union-ALFM



En tant qu'opérateur de l'enseignement français à l'étranger, la Mlf est un membre de droit de l'Union-ALFM.

Elle participe aux conseils d'administration et événements de l'association.

Juin 2020

La Présidente, Dominique Tchimbakala, sur proposition de la Mlf et encouragée par le CA, dépose sa candidature auprès de François Perret, Président de la Mlf, pour intégrer le Conseil d'Administration de la Mlf.

Un projet de convention devant lier formellement nos deux entités a été amorcé par le précédent conseil d'administration. Il est en cours d'amélioration et devrait être bientôt formalisé.



Les partenaires de l'Union-ALFM

TV5MONDE



Le 28 juin 2019 : signature d'une convention de partenariat conclue pour une durée de 3 ans, avec TV5Monde, première chaîne internationale généraliste francophone.

- TV5MONDE s'engage à verser à l'Union-ALFM une contribution annuelle, forfaitaire et plafonnée pour pouvoir organiser les événements auxquels TV5MONDE est associée.
- Ce partenariat est destiné en particulier à aider l'association à organiser chaque année son Forum professionnel.



Les partenaires de l'Union-ALFM



Le 11 mars 2020 : signature d'une convention de partenariat qui prévoit une mise à disposition de locaux à titre gracieux à l'Union-ALFM et des communications partagées, notamment pour le Forum professionnel.

- La CCI Paris Ile-de-France **représente plus de 760 000 entreprises** et est engagée aux côtés des acteurs qui font l'économie régionale, qu'ils soient chefs d'entreprise, décideurs publics, élèves apprentis, étudiants ou salariés en formation continue.
- Dans **ses 19 écoles**, la CCI Paris Ile-de-France **accompagne chaque année 34 000 jeunes** dans la construction de leur parcours professionnel.





Vision et Politique de l'Union-ALFM

La vision de l'association Union-ALFM

Objectif fixé par le CA :

Transformer l'Union-ALFM en une **communauté d'entraide et un réseau professionnel**, une véritable **association d'Alumni organisée et structurée autour des associations locales** existantes et/ou en cours de création.

Une association suffisamment professionnelle, autonome et structurée pour que **ses membres soient capables de se porter assistance** dans quelque domaine que ce soit. Une association qui soit reconnue par les institutions et qui soit **le représentant officiel des anciens élèves des lycées français du monde**.

Pour atteindre cet objectif, il faut :

1

Sortir du bénévolat intégral pour gagner en efficacité et en professionnalisme

2

Chercher de nouveaux partenariats

Atteindre plus de maturité pour chercher d'autres ressources que celles de notre financeur historique l'AEFE

3

Développer une offre de services

pour répondre aux besoins des adhérents de l'Union-ALFM

4

S'associer aux associations locales d'anciens élèves

existantes et susciter la création de nouvelles, en particulier dans les espaces non francophones ou "territoires perdus de la francophonie"

(Europe centrale, Amérique Latine, Asie du sud-est, par exemple)

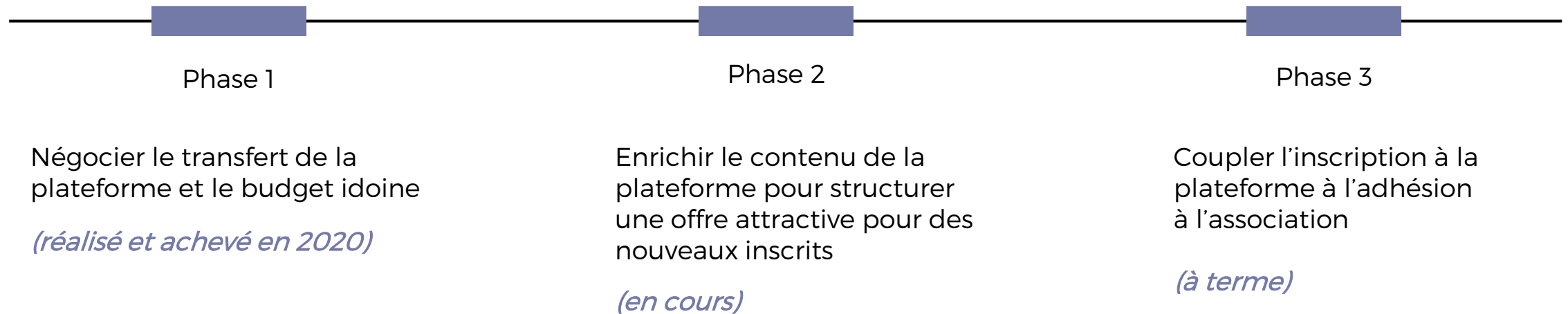
5

Développer la visibilité et l'attractivité

de l'association et combler, ainsi, son déficit de notoriété

Politique de l'Union-ALFM en 3 étapes

Le chantier prioritaire était celui du transfert de propriété de la plateforme www.alfm.fr, jusqu'ici propriété de l'AEFE et animée par ses équipes :



Politique de l'Union-ALFM en 3 étapes

- La plateforme a été créée et lancée en novembre 2017 par l'AEFE. L'annuaire qui compte aujourd'hui **plus de 8 000 profils d'anciens élèves** était le 1er service offert à notre communauté. L'AEFE, étant une agence publique, l'inscription sur l'annuaire s'effectuait à titre gracieux : il était possible d'y accéder sans payer l'adhésion à l'Union-ALFM.
- Nous avons négocié avec l'AEFE la récupération du nom de domaine, la propriété juridique et administrative de la plateforme. L'arrivée du nouveau directeur de l'AEFE en 2019, Monsieur Olivier Brochet, nous a permis de renouveler le partenariat avec l'agence afin d'organiser le transfert de propriété de la plateforme.



Coupler l'inscription sur l'annuaire avec l'adhésion à l'association devrait permettre - quasi mécaniquement - d'augmenter les ressources de l'association.



Les réalisations en 2020

Il convient de préciser en préambule que l'activité de l'association en 2020 a été fortement impactée par la pandémie de COVID 19. Elle a retardé certains de nos projets. Les chantiers les plus importants ont pu, néanmoins, être menés à bien.

La plateforme alfm.fr devient la propriété de l'Union-ALFM

Rappel de la situation :

L'Union-ALFM disposait d'une convention de partenariat avec l'AEFE depuis juillet 2010. Elle était dotée d'une subvention annuelle, permettant notamment de participer à l'organisation des FOMA (Forum Mondial des Anciens élèves).

Le 10 octobre 2019, une nouvelle convention est signée avec l'AEFE concernant cette fois le partenariat autour de la plateforme dédiée aux anciens élèves.

Le texte prévoit un transfert de propriété et de gestion de cette plateforme ainsi qu'un engagement financier dégressif s'achevant en décembre 2022. A charge pour l'Union-ALFM de travailler à l'autonomie financière de l'association au 1^{er} janvier 2023.

Pour nous aider à atteindre cet objectif, la convention prévoit un montant dédié au recrutement d'un emploi à temps plein.

Modalités du transfert de propriété de la plateforme :

16.10.20 : signature du contrat de cession de la plateforme et la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre l'AEFE et l'Union-ALFM (octobre 2020 à décembre 2022)

L'Union-ALFM est donc en charge de l'administration de la plateforme et de sa pérennité grâce aux partenariats qu'elle sera en mesure de nouer.
Néanmoins, l'association continue d'être accompagnée financièrement par l'AEFE pendant une période limitée dans le temps.

L'Union-ALFM a gardé le même prestataire pour la maintenance de la plateforme. Un contrat de 1 an (au lieu de 3) a été négocié à un tarif commercial préférentiel.

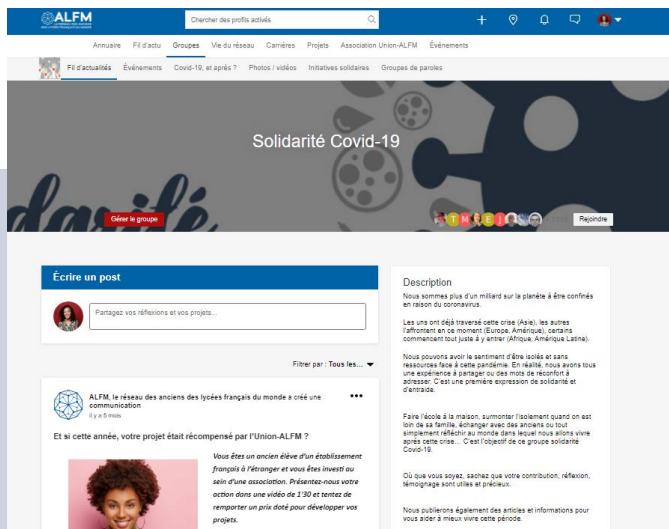
La plateforme conserve les mêmes fonctionnalités pour une expérience utilisateur identique.

La plateforme alfm.fr devient la propriété de l'Union-ALFM

En 2020, l'Union-ALFM a su maintenir l'intérêt des anciens élèves sur la plateforme en proposant des contenus liés aux grands bouleversements de notre époque ou en manifestant sa solidarité envers les pays frappés par des catastrophes :

Création d'un groupe « Solidarité Covid-19 » sur la plateforme

Pour permettre aux anciens élèves de disposer d'un espace d'entraide et de réflexion dès le début de la pandémie.



« Solidarité Beyrouth »

Initiative lancée en partenariat avec Solidarité Laïque, l'AEFE, la Mission laïque française et l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (AFLEC). Elle a permis de soutenir le retour à l'école de 20 000 enfants, de 6 à 11 ans, scolarisés dans les établissements publics de Beyrouth, en les équipant de cartables et de kit d'hygiène.



Dossier spécial « Black Lives Matter »

Témoignages d'Alumni, réalisation d'un sondage sur le ressenti des anciens élèves des lycées français du monde, de tout âge, sur le racisme en France.

Objectif : recueillir leur avis sur la mobilisation internationale contre le racisme.



Kit de communication des bacheliers

Objectif :

Qu'aucun bachelier ne sorte des lycées français sans connaître l'Union-ALFM et sa plateforme www.alfm.fr

- L'Union-ALFM travaille à un partenariat avec l'AEFE et la MLF pour que, chaque année, tous les bacheliers soient informés de l'existence de la plateforme et de l'association, lors de leur journée d'orientation.
- A raison de 15 000 bacheliers sortis chaque année des lycées français à l'étranger, cela offrirait une possibilité de croissance exponentielle.



Le kit a été réalisé mais en raison de la pandémie (cours à distance, nombreuses cérémonies de remise du baccalauréat annulées...), sa mise en œuvre a été repoussée à l'année 2021.

2^{ème} édition du Forum professionnel

Le Forum professionnel de l'Union-ALFM a été reporté aux 12 et 13 mars 2021.

- Suite au succès de la 1^{ère} édition de son Forum professionnel en 2019 à Paris, (15 exposants et 200 anciens élèves participants) l'Union-ALFM souhaitait organiser la 2^{ème} édition de son Forum professionnel les 27 et 28 novembre 2020, pendant la Semaine des Lycées français du Monde (SLFM).
- Compte tenu de l'incertitude économique et sanitaire, le bureau a décidé de reporter le Forum en mars 2021 et d'imaginer une formule originale et novatrice.
- Le Forum sera 100% digital, ouvert sur les 5 continents et pourra accueillir plus d'une trentaine d'entreprises françaises et internationales sur un site événementiel en ligne.

Différents projets réalisés au cours de l'année



05/01/20 :

1^{er} numéro de la Lettre d'Information mensuelle de l'Union-ALFM

10/03/20 :

Rencontre avec les bénévoles et structuration des équipes

La communauté mondiale des anciens élèves

tous #solidaires face au COVID-19



Mars - avril 2020 :

Mise en place d'un groupe « Solidarité Covid-19 » sur la plateforme almf.fr

07/20 :

Lancement d'un sondage sur « le racisme en France » et d'un bulletin spécial afin de sonder le sentiment des anciens élèves sur l'état du racisme en France et recueillir leur avis sur la mobilisation internationale contre le racisme.



15/09/20 :

Appel aux dons pour le Liban #Solidarité Beyrouth

09/02/20 :

Petit déjeuner des anciens élèves et des représentants d'associations locales



11/03/20 :

Signature d'une convention avec la CCI Paris Ile-de-France



06/20 :

Réalisation d'une vidéo promotionnelle et d'un kit de communication à destination des bacheliers du réseau pour projection lors de la cérémonie de remise des diplômes du bac



02/09/20 :

Réunion d'information virtuelle de rentrée - apéro visio pour présenter l'association à une vingtaine d'anciens élèves intéressés



03/10/20 :

Réalisation d'une vidéo témoignage d'un ancien BEM membre Union-ALFM pour mise en ligne sur le site événementiel d'accueil des nouveaux Boursiers Excellence Major de l'AEFE

Objectifs 2021

- ✓ Améliorer la production et l'hébergement de contenus sur la plateforme alfm.fr
- ✓ Améliorer l'ergonomie de la plateforme et la prise en mains de l'application
- ✓ Réaliser la 2^{ème} édition du Forum professionnel
- ✓ Poursuivre la recherche de nouveaux partenaires publics et privés.
- ✓ Poursuivre l'objectif du couplage de l'inscription sur la plateforme avec l'adhésion à l'association
- ✓ Renforcer le partenariat avec les associations locales d'anciens élèves
- ✓ Développer le réseau des ambassadeurs qui n'a pu être mené en 2020





Rapport financier 2020

Présentation du Bilan au 31/12/20

NB : Le bilan est la photographie de notre patrimoine au 31 décembre 2020

BILAN - ACTIF

ANNEE	2020	
DISPONIBILITE (COMPTE COURANT ET CAISSE)	42 118	<i>LA VARIATION DE LA TRESORERIE CORRESPOND AU RESULTAT DE L'ANNEE</i>
TOTAL	42 118	

BILAN - PASSIF

ANNEE	2020	
TOTAL FONDS PROPRES	42 118	
<i>DONT CAPITAL INITIAL</i>	2 128	
<i>DONT RESULTATS PASSES</i>	18 913	
<i>DONT RESULTAT DE L'ANNEE</i>	21 076	
TOTAL PASSIF	42 118	<i>LA VARIATION DES FONDS PROPRES S'EXPLIQUE PAR LE RESULTAT DE L'ANNEE</i>

- Au 31 décembre 2020, le bilan de l'Union ALFM s'établit à 42 118 €, presque le double par rapport au 31 décembre 2019. L'année aura principalement été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui aura directement impacté le déroulé des activités de l'Association.
- A l'actif, cette évolution résulte principalement de l'amélioration de la trésorerie sur la période suite aux mesures gouvernementales de soutien qui auront permis le report de certaines charges telles que les cotisations URSSAF.
- Au passif, la variation est issue de l'intégration du résultat en amélioration de l'exercice.

Présentation du Compte de résultat au 31/12/20

NB : Le compte de résultat est le détail des opérations comptables réalisées sur l'année 2020

COMPTES DE RESULTAT		
ANNEE	2020	
PRODUITS	61 118	
DONT SUBVENTIONS	60 228	38 250 € VERSES PAR L'AEFE + 3 240 € VERSES PAR AEFE POUR TRANSFERT PLATEFORME + 17 500 € VERSES PAR TV5 MONDE + 1 238 € VERSES PAR LMDE PARTICIPATION AU GRAND PRIX FORUM
DONT COTISATIONS	890	ADHESIONS
DONT AUTRES		
CHARGES	39 957	
DONT FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	971	RENCONTRE ADHERENTS (441 €) ET ORGANISATION AG (531 €)
DONT FRAIS DE MISSIONS	106	FRAIS DE DEPLACEMENT LIE AU DEPLACEMENT A BRUXELLES POUR TRANSFERT DE LA PLATEFORME
DONT DONS	3 238	REMISE DU GRAND PRIX DE L'ENGAGEMENT A L'HAPPIE AU COURS DU FORUM 2019
DONT FRAIS BANCAIRES	184	FRAIS BANCAIRES, DONT FRAIS DE VIREMENT A L'INTERNATIONAL
DONT PRESTATIONS ET HONORAIRES	1 282	INTERVENANT FORUM (300 €), SITE INTERNET (597 €), VIDEO PROMOTIONNELLE BACHELIERS (385 €)
DONT CHARGES ADMINISTRATIVES	1 177	ESPACE DE TRAVAIL ET LOCATION DE SALLE POUR L'AG, FRAIS TELEPHONIQUE SFR
DONT PERSONNEL	31 328	SALAIRES, URSAFF, MUTUELLE, TICKETS RESTAURANT
DONT MATERIEL	1 670	ACHAT ORDINATEUR, TELEPHONE PORTABLE ET MICRO, ACCESSOIRES IT
DONT AUTRES CHARGES		
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 161	
PRODUITS FINANCIERS	0	
CHARGES FINANCIERES	0	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-85	APUREMENT SUSPENS SUR EXERCICE ANTERIEUR
IMPOTS	0	
RESULTAT TOTAL DE L'ANNEE	21 076	

Présentation du Compte de résultat au 31/12/20

- Le compte de résultat à fin 2020 fait ressortir **un résultat de 21 076 €, en hausse de 239% sur 2019**. Cette forte évolution résulte du décalage sur 2021 de plusieurs charges, notamment celles liées à l'organisation du forum professionnel censé initialement se tenir sur 2020, mais également le report d'une partie des cotisations URSSAF (9 128 €) dues sur l'année.
- Les produits d'exploitation ressortent à 61 118 €, en hausse de 37% sur la période. Ils sont principalement constitués par la subvention AEFE, la contribution versée par TV5 Monde dans le cadre de l'organisation du forum professionnel.
- 2020 aura également vu la comptabilisation de 2 000€ de dons relatif au « prix de l'engagement » de l'Union-ALFM à l'association Happih à l'issue du Forum professionnel organisé en 2019. Ce prix aura fait l'objet d'un abondement de 1 238€ sous forme de subvention versée par la Librairie de l'Education (LDE). Les autres produits concernent les cotisations des adhérents qui repartent en hausse (+456%) sur l'année.
- Les charges d'exploitation ont enregistré sur la période une hausse de 4% pour s'établir à 39 957 €. Cette hausse résulte essentiellement de la prise en charge du salaire versé à la collaboratrice de l'Association. Les autres dépenses, notamment celles liées à l'organisation des réunions, aux déplacements et aux frais de communication restent contenues sur la période.
- A noter également la constatation d'une perte exceptionnelle mineure de 85 € suite à l'apurement d'un suspens en trésorerie sur exercice antérieur.
- Le résultat exceptionnel enregistré sur l'année est à relativiser et sera entièrement affecté sur 2021 avec le paiement des engagements pris par l'Association.



MERCI

*à tous les
adhérents,
bénévoles et
partenaires,
d'avoir contribué à
l'activité de
l'Union-ALFM en
2020.*